

## ARRÊTÉ N° ARR169-2026-CONCOURS

### FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR À L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE (CATÉGORIE B) – SESSION 2026

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

**Vu** le Code général de la Fonction Publique ;

**Vu** le décret N° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la Fonction Publique Territoriale ;

**Vu** le décret N° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

**Vu** le décret N° 2012-940 du 1er août 2012 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 18-II du décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

**Vu** le décret N° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;

**Vu** l'arrêté N° ARR009-2026-CONCOURS portant ouverture de l'examen professionnel d'avancement au grade de Rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe (Catégorie B) – Session 2026 ;

**Vu** le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des Centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Occitanie et la convention de mutualisation des coûts des centres de gestion de la région Occitanie ;

**Vu** le règlement interne des concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Orientales ;

**Considérant** que les dossiers d'inscription ont été reçus jusqu'au 16 avril 2026 (le cachet de la poste faisant foi),

## ARRÊTE :

**Article 1 :** La liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel d'avancement au grade de Rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe (Catégorie B) - Session 2026, organisé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Orientales en partenariat avec les Centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Occitanie est annexée au présent arrêté.

Elle contient 103 noms répartis comme suit :

Nombre de candidats admis à concourir	Dont dossier sous réserve	Dont dossier avec aménagement d'épreuve
103	-	05

Accusé de réception en préfecture  
066-286600267-20260630-ARR169-2026-CON-AR  
Date de télétransmission : 30/06/2026  
Date de réception préfecture : 30/06/2026

**Article 2 :** L'admission à concourir des candidats n'ayant pas remis un dossier d'inscription complet est acceptée sous réserve de la production des pièces manquantes à leur dossier.  
Ce dossier peut être complété jusqu'au début de la première épreuve.  
La participation au concours sera refusée à tout candidat n'ayant pas été en mesure de compléter son dossier d'inscription en temps utile.

**Article 3 :** L'épreuve écrite d'admissibilité se déroulera le 24 septembre 2026 à PERPIGNAN ou ses environs.

**Article 4 :** Les candidats sont invités à se conformer au règlement général des concours et examens organisés par le CDG66, téléchargeable sur le site internet [www.cdg66.fr](http://www.cdg66.fr).

**Article 5 :** Chaque candidat est convoqué individuellement via l'espace sécurisé du candidat. Cette convocation est nominative, elle indique la date, le lieu et l'horaire de convocation. La convocation doit être apportée par le candidat le jour de l'épreuve.

Le CDG66 ne saurait être rendu responsable de problèmes, retards éventuels, voire de non-réception des correspondances par voie dématérialisée ou postale.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur Le Préfet des Pyrénées-Orientales et publiée par voie électronique sur le site du CDG66.

**Article 7 :** Le Président, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte à compter du .....30 JUIN 2026....., et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de MONTPELLIER, par courrier postal ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

PERPIGNAN, le ..... 30 JUIN 2026 .....

**Le Président du Centre de gestion  
de la fonction publique territoriale  
des Pyrénées-Orientales,**



Robert GARRABÉ

## ANNEXE

Liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel d'avancement au grade de  
Rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe (Catégorie B)

### SESSION 2026

N° de Dossier	Genre	Nom	Prénom
35776	Madame	AGUILAR	Elodie
35761	Monsieur	ALBERTY	Guy
35747	Madame	AZEMA	Francoise
35766	Madame	BAGNOULS	Véronique
35674	Madame	BAPTISTA	Cynthia
35785	Madame	BEDNARZ	Audrey
35749	Madame	BEL	Valerie
35748	Madame	BERNARD	Caroline
35673	Madame	BESSIERE	Magaly
35738	Monsieur	BIENVENU	Frederic
35727	Madame	BORGES	Michele
35777	Madame	BOUMAZA	Leila
35729	Madame	BRIEU	Christelle
35720	Madame	BROCARD	Isabelle
35714	Madame	CALVET	Ludivine
35692	Monsieur	CAMUS	Nicolas Joël
35684	Madame	CARPINELLI	Marie-Gabrielle
35718	Madame	CASTANIE	Charlène
35739	Madame	CHEPY	Céline
35723	Monsieur	COËT	Sacha
35712	Madame	COMBAUD	Charlotte

Accusé de réception en préfecture  
065-286600267-20260630-ARR169-2026-CON-AR  
Date de télétransmission : 30/06/2026  
Date de réception préfecture : 30/06/2026

N° de Dossier	Genre	Nom	Prénom
35678	Monsieur	COMPS	Cédric
35745	Monsieur	DA PALMA	Isolino
35702	Madame	DAGNICOURT	Julie
35683	Madame	DEMONCHEAUX	Aurore
35733	Madame	DUHIL	Karine
35713			
35737	Madame	DURAND	Manon
35767	Madame	ETBER	Fatima Zahra
35705	Mademoiselle	FALGUERA	Marjorie
35700	Madame	FAVIER	Anaïs
35764	Madame	FERNANDEZ	Hélène Françoise Manuella
35690	Madame	FERNANDEZ	Laetitia
35771	Madame	FERRA	Marie-Virginie
35722	Madame	FONTANO	Jenny
35704	Madame	FORSANS	Florence
35762	Madame	FOURNEL	Annie
35757	Madame	FURDIN	Vanessa
35735	Mademoiselle	GARCIA	Virginie
35750	Madame	GIROT	Manon
35675	Madame	GUILBERT	Dorothee
35734	Madame	HIDE	Sandrine
35682	Madame	HUBERT-DELISLE	Geraldine
35783	Madame	ITIER-BOSONI	Séverine
35721	Madame	IZARD	Laure
35768	Madame	JACQUET	Fabienne
35731	Madame	JUGY	Céline
35755	Madame	LANET CAMBRIELS	Estelle
35759	Madame	LECHEVALIER	Carine
35770	Madame	LEMARCIS	Carole Gabrielle Marie Thérèse

Accusé de réception en préfecture  
066-286600267-20260630-ARR169-2026-CON-AR  
Date de réception préfecture : 30/06/2026

N° de Dossier	Genre	Nom	Prénom
35728	Madame	LESTRADE	Anne
35688	Madame	LHUBERT	Marie
35781	Madame	LOPEZ	Jennifer
35710	Monsieur	LUCAT	Fabien
35691	Madame	MAJIT	Maryame
35760	Madame	MANGEANT	Magalie
35685	Madame	MARION DEPETRI	Marion
35753	Madame	MARRAS	Maud Nicole Maite
35751	Monsieur	MARTINEAU	Alix
35680	Madame	MARTINEZ	Gaëlle
35677	Monsieur	MARTINEZ	Jerome
35716	Madame	MARTINI	Christine
35752	Monsieur	MATIGNON	Thibaut
35782	Mademoiselle	MATTEI	Julia
35758	Mademoiselle	MAURIN	Caroline
35707	Madame	MERLHOU	Audrey
35697	Madame	MEYER	Isabelle Claudia Alexandra
35676	Madame	MICHAUDET	Violette
35730	Madame	MONDILLON	Mélanie
35711	Mademoiselle	MONTABORD-BUGAT	Olivia
35696	Madame	MONTY	Laura
35765	Madame	MUELAS	Laurence
35744	Madame	OLESEN	Carine
35743	Madame	OLIVE	Noémie
35717	Monsieur	OLIVE	Pierre
35694	Monsieur	OLLIER	Guilhem
35742	Monsieur	ONETTO	Serge
35772	Monsieur	PAILLES	Rémi
35778	Madame	PARAZOLS	Marine

Accusé de réception en préfecture  
066-286600267-20260630-ARR169-2026-CON-AR  
Date de télétransmission : 30/06/2026  
Date de réception préfecture : 30/06/2026

N° de Dossier	Genre	Nom	Prénom
35681	Monsieur	PARES	David
35773	Madame	PELFORT	Stéphanie
35726	Madame	PINNA	Marjory
35695	Madame	PUJOL	Laure
35706	Madame	QUINTILLA	Frederique
35769	Mademoiselle	RIGAUDIN	Elsa
35715	Madame	RIUBANYS	Nathalie
35724	Madame	ROMANO	Veronique
35693	Madame	ROZEK	Wanda
35746	Madame	ROZO	Marylise
35686	Madame	SAINT LEGER BOISSIER BESSE	Typhaine
35725	Monsieur	SAN NICOLAS	Claude
35741	Madame	SAYAT	Lucie
35756	Madame	SCHUCK	Nadège
35779	Madame	SEGURA	Claire
35754	Monsieur	SOL	Johan
35775	Madame	SZYMCZAK	Sabrina
35709	Madame	TALIGROT	Celine
35708	Madame	TARGET	Vanessa
35763	Madame	TIESSE	Christel
35719	Madame	TOMINE	Sandrine
35672	Madame	TREMON-MOLIE	Magalie Marie Christine
35784	Madame	TRIDON	Christelle
35701	Madame	VIE	Sandrine

### Liste arrêtée à 103 candidats

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales Centre del Món - 35, Boulevard Saint-Assisla - Bâtiment B  
BP 901 - 66020 PERPIGNAN Cedex - Tél. 04.68.34.88.66 - www.cdg66.fr

Accusé de réception en préfecture  
066-286600267-20260630-ARR169-2026-CON-AR  
Date de télétransmission : 30/06/2026  
Date de réception préfecture : 30/06/2026